

Département de l'Isère
Arrondissement de Vienne

L'an deux mil dix-huit le vingt-huit mars à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. GARNIER Jacques, maire de COUR ET BUIS

Conseillers en exercice: 12

Conseillers présents : 09

Conseillers votants : 10

Date de la convocation du

Conseil Municipal :

22 mars 2018

SECRETAIRE DE SEANCE :

Arlette TOGNARELLI

Les Conseillers Municipaux	Présents	Excusés	Absents
FERNANDEZ Nathalie			X
GARNIER Jacques	X		
ROUSSEAU Jacques	X		
ORSINGHER Philippe	X		
GUILLET Jean-Christophe	X		
TOGNARELLI Arlette	X		
DOLENZ Jean-Claude	X		
MOULIN Philippe	X		
RANCON Corinne	X		
PEYRON Patrick		X	
PARTENSKY Axel		X	
RENARD Muriel	X		

Procuration : M. Axel PARTENSKY donne pouvoir à M. Philippe ORSINGHER

Objet : BUDGET PRIMITIF 2018

Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur GARNIER, Maire, propose au Conseil Municipal, après présentation, d'approuver le budget primitif 2018 de la commune qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
chapitre	libellé	Proposition
011	Charges à caractère général	318 990,00
012	Charges de personnel	211 830,00
014	Atténuation de produits	9 722,00
65	Subvention et indemnités élus	95 343,00
66	Intérêts d'emprunts	14 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00
022	Dépenses imprévues	29 839,17
042	<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>2 254,74</i>
023	<i>Virement à l'investissement</i>	<i>190 000,00</i>
Total dépenses de fonctionnement		873 478,91 €
Recettes		
chapitre	libellé	Proposition
013	Atténuation de charges	2 100,00
70	Produits des services	34 760,00
73	Impôts et taxes	341 624,00
74	Dotations	130 962,00
75	Autres produits	46 000,00
77	Produits exceptionnels	7 800,00
042	<i>Régie</i>	<i>24 880,00</i>
002	Résultat reporté	285 352,91
Total recettes de fonctionnement		873 478,91 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses		
chapitre	libellé	Proposition
16	Emprunts et dettes assimilées	48 780,00
20	Frais d'études	23 924,00
204	Subvention sur réseaux	5 000,00
21	bâtiments, voiries...	319 213,74
040	Immobilisation en régie	24 880,00
041	Opérations patrimoniales	11 169,60
REPORT DES RESTES A REALISER		316 906,00
Total dépenses investissement		749 873,34 €
Recettes		
chapitre	libellé	Proposition
001	Résultat reporté	5 783,08
13	Subvention d'investissement	106 356,00
10	Dotations, fonds divers...	22 737,00
1068	Résultat fonctionnement 2017	15 604,92
16	Remboursement cautions et Emprunt	100 450,00
040	Amortissements	2 254,74
021	Virement du fonctionnement	190 000,00
041	Opérations patrimoniales	11 169,60
REPORT DES RESTES A REALISER		295 518,00
Total Recettes Investissement		749 873,34 €

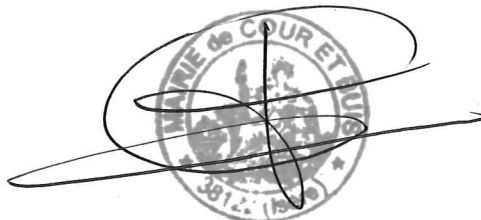
L'assemblée propose également d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les mesures et signer les documents nécessaires à son exécution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2018 de la commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jacques GARNIER



Cour et Buis le 05 avril 2018
Certifié exécutoire, les formalités de publicité ayant
été exécutées :

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux auprès du Maire de Cour et Buis peut également être déposé. Cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.